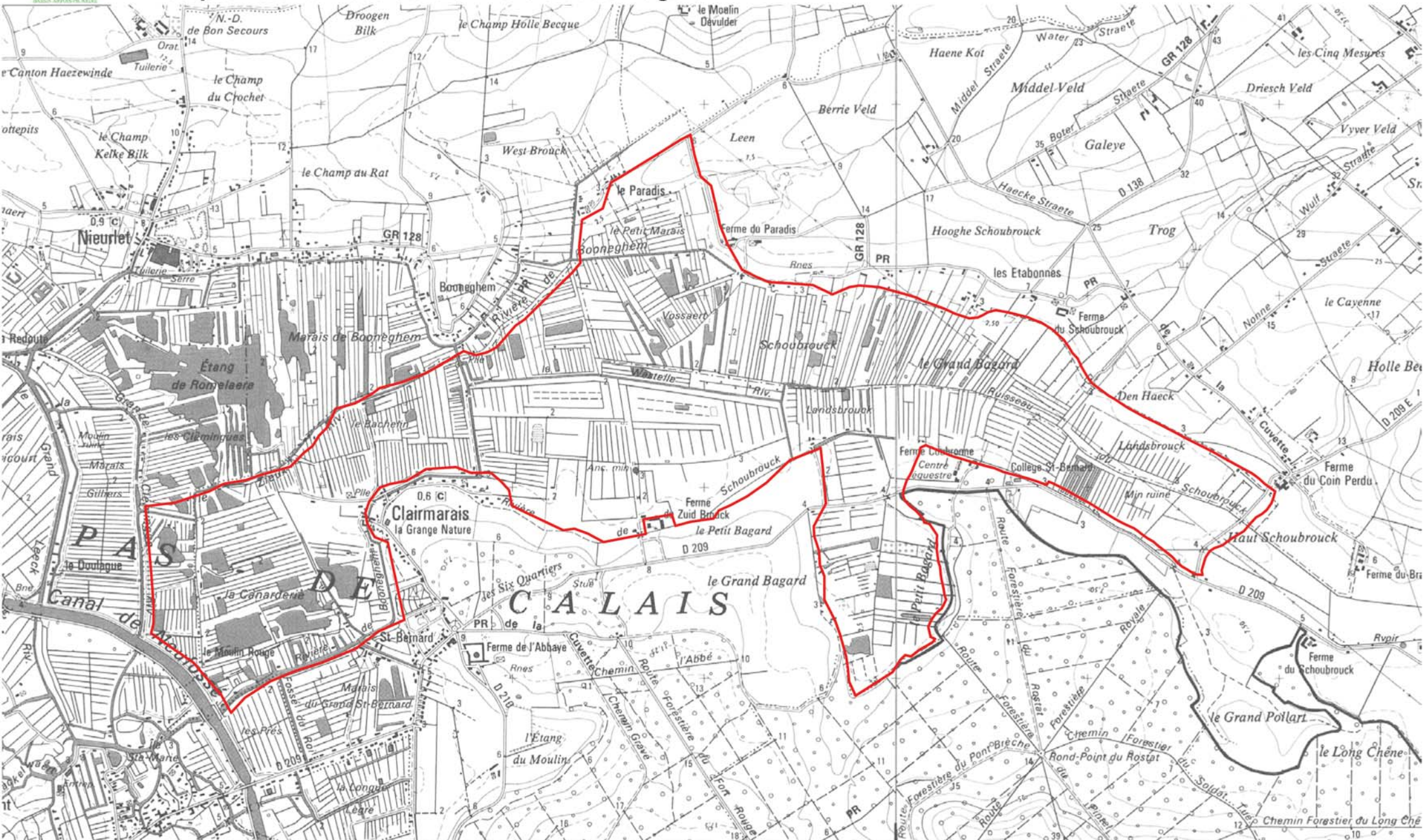


Les prairies humides de Clairmarais et du Bagard



Description générale

Département : Pas-de-Calais et Nord

Communes : Clairmarais, St-Omer, Nieurlet, Noordpeene

Lieu(x)-dit(s) : « La Canarderie », « Le Grand Bagard »

Surface : 625 h

Statut foncier : propriétés privées et collectivités

Nature du site : prairies humides, fossés, marais avec roselières, carçaises, mégaphorbiaies et cultures

Localisation



Les Prairies humides de Clairmarais et du Bagard s'étendent en lisière nord de la forêt domaniale de Rihoult-Clairmarais, entre le Faubourg de Lysel et la Ferme de Schoubrouk.

Description des milieux

Cette zone humide apparaît comme un espace très ouvert composé d'une mosaïque de prairies alluviales humides à inondables pâturées ou fauchées et quadrillées par un réseau très dense de fossés pour la plupart en eau une partie de l'année. Quelques mégaphorbiaies, roselières et peupleraies ponctuent cet ensemble en grande partie encore exploité. Dans les zones les mieux drainées apparaissent quelques cultures maraîchères.

Prairies humides pâturées par des taureaux d'Ecosse, en lisière de la forêt de Clairmarais

Délimitation

Intérêt écologique

● FLORE ET VEGETATION

Reflets de la diversité de ce paysage alluvial peu ou non boisé, les différentes communautés végétales qui occupent le site sont d'une réelle qualité écologique et plusieurs d'entre-elles présentent un intérêt remarquable, tant floristique que phytocoenotique : prairie mésotrophe paratourbeuse de niveau moyen à Ecuelle d'eau, prairie longuement inondable à Oenanthe fistuleuse, fossé à Aloès d'eau, mégaphorbiaie à Calamagrostis des marais...

L'ensemble de ces végétations héberge ainsi tout un cortège d'espèces peu communes à rares de la flore régionale dont au moins six espèces protégées (Aloès d'eau...).

● FAUNE

Cette mosaïque d'habitats hygrophiles voire aquatiques en lisière de forêt de Clairmarais à proximité de la réserve du Romelaere attire de nombreux limicoles (halte migratoire) et Anatidés (hivernage) qui y trouvent abri et nourriture et parfois s'y reproduisent (sarcelles, Vanneau huppé...). D'autres oiseaux paludicoles sont également présents sur le site (roussettes...).

Evolution et menaces

- Eutrophisation générale des eaux du marais et pollutions dues aux rejets d'eaux de mauvaise qualité.
- Envasement des fossés et des canaux.
- Abaissement général du niveau de l'eau depuis plusieurs années.
- Extension des cultures maraîchères suite au drainage artificiel de certains secteurs périphériques.
- Risque d'extension des plantations de peupliers avec la déprise agricole.
- Rudéralisation de la végétation en bordure des cultures et des zones fréquentées.
- Dégradation ou artificialisation des berges.
- Creusement d'étangs de chasse ou de pêche.
- Urbanisation de la partie Nord du site.

Gestion et protection

- Extension souhaitable de la zone de préemption (maîtrise foncière pour une réelle gestion conservatoire de cet ensemble de prairies alluviales).
- Protection de certains fossés en les isolant du système hydraulique général afin de préserver leur qualité et en y évitant les cultures de part et d'autre.
- Restauration d'une gestion extensive par fauche et/ou pâturage sur les espaces les mieux préservés ; actuellement, seules les prairies du Grand Bagard appartiennent au département du Pas de Calais et font l'objet d'une gestion conservatoire (pâturage extensif par des Highland Cattle dont le suivi est assuré par l'ENR Audomarois).
- Lutte contre la pollution agricole et industrielle.
- Gestion écologique des fossés et des canaux (exportation des vases lors des curages, berges en pente douce avec roselières assurant une meilleure protection contre l'effondrement...).
- Préserver les berges boisées en l'état en limitant l'entretien et consolider les rives qui s'effondrent en les plantant.
- Meilleure intégration paysagère de l'habitat existant grâce à des plantations avec des essences locales.
- Exclure toute introduction de peupliers du Canada et limiter d'éventuels reboisements (Frêne commun, saules divers, Chêne pédonculé, Aulne glutineux...) à des parcelles cultivées ou des prairies non humides (protection des secteurs naturels inondables).

Pour en savoir plus

Bibliographie à consulter

Taper 36.16 code IDEAL - ECOTHEK

Organismes à consulter

- **Pour plus d'informations scientifiques, s'adresser au Comité Régional ZNIEFF**
 - Centre Régional de Phytosociologie
Société de Botanique du Nord de la France
Hameau de Haendries - 59270 BAILLEUL - Tél. : 03.28.49.00.83
 - Groupe Ornithologique Nord
Maison de la Nature et de l'Environnement
23, rue Gosselet - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.52.12.02
- **Pour d'autres renseignements :**
 - DIREN Nord Pas-de-Calais,
4, rue Gombert - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.30.83.83
 - Région Nord Pas-de-Calais
Direction de l'Aménagement du Territoire et du Cadre de Vie
16, rue de Tournai - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.60.60.60
 - Nord-Nature
USTLFA - Laboratoire de Biologie Animale - Bât. SN III
59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX - Tél. : 03.20.43.40.49
 - Parc Naturel Régional de l'Audomarois
« Le Grand Vannage - Les Quatre Faces »
62510 ARQUES - Tél. : 03.21.98.62.98